

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Udaf de l'Essonne met en place un nouveau service : le Point Conseil Budget (PCB)

L'Union départementale des associations familiales propose un nouveau service pour informer, prévenir et accompagner les personnes en difficulté budgétaire : le Point Conseil Budget Essonne.

L'Udaf de l'Essonne mobilise ses ressources pour prévenir les situations de « mal endettement » et sécuriser le parcours des familles financièrement fragiles, en ouvrant un Point Conseil Budget.

Le Point Conseil Budget (PCB) vise à :

- améliorer la prévention, l'éducation et renforcer les conseils budgétaires auprès de tout public ;
- prévenir des situations de (sur)endettement en proposant des alternatives évaluables ;
- agir pour permettre l'ouverture des droits.

Le PCB s'adresse à tout public : salariés, demandeurs d'emploi, retraités, etc.

Ce service propose :

- une information et une orientation vers d'autres partenaires ou mesures d'accompagnement ;
- la médiation avec les créanciers et les banques ;
- le microcrédit personnel ;
- des actions collectives d'information, de prévention ou d'accompagnement à la gestion du budget ;
- l'ouverture de droits ;
- l'aide à la constitution de dossier de surendettement si les personnes ne disposent pas d'autre alternative ;
- une aide éducative et budgétaire.

L'Union départementale des associations familiales de l'Essonne (Udaf 91) accompagne depuis 50 ans les familles et les personnes vulnérables du département.

- Pour contacter le service PCB, composez le 01 60 91 30 30.

Contact presse :

Emmanuelle Perrellon – tél. 01 60 91 30 76 – eperrellon@udaf91.fr